

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 avril 2013 - Convocation du 18 avril 2013

Compte rendu affiché le 3 mai 2013

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. GUENNAT, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mme COIN, Mme ROGER, Mme DEBORDE, M. MARTIN-RABAUD, Mme BARTHOD, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. AUROY par M. BUFFARD, Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, Mme FERNANDES par Mme COIN, Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD, Mme ARTETA par Mme BARTHOD, Mme ORIOL par M. MANIKAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Représentants au sein du Conseil d'Administration de l'Association de Gestion du Centre de Neuville

Monsieur le Maire rappelle que fonctionne à Neuville-Sur-Saône l'Association de Gestion du Centre de Neuville chargée notamment de contribuer au maintien du dynamisme commercial du centre et à améliorer la qualité de vie dans ce secteur. En tant que collectivité publique, la commune est représentée par 6 élus qui ont été désignés par le Conseil municipal. Il convient de procéder à la désignation de deux nouveaux représentants de la commune au Conseil d'administration suite à la démission de M. Michel AUROY et au décès de M. Jean MACHURAT. Mme Valérie GLATARD, Mme Elise CORSET et Mme Michèle BARTHOD sont candidates. En vertu du règlement intérieur, il est procédé à un vote à bulletin secret.

1^{er} tour : Votants : 28 – Exprimés : 28

Valérie GLATARD : 28 voix , élue

Michèle BARTHOD : 4 voix

Elise CORSET : 2 voix

Mmes Corset et Barthod n'ayant pas obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour.

2^{ème} tour : Votants : 28 – Bulletins nuls : 22 – Exprimés : 6

Michèle BARTHOD : 6 voix, élue

Elise CORSET : 0 voix

Mmes GLATARD et BARTHOD sont désignées pour représenter la commune au CA de CentreNeuville.

Le Conseil Municipal :

- Oûi l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du 31 Mars 2008,
- Considérant qu'il convient de désigner deux nouveaux représentants au sein du Conseil d'Administration de l'Association de Gestion du Centre de Neuville,
- **APPROUVE la désignation de Mme Valérie GLATARD et Mme Michèle BARTHOD suivant le vote réalisé en séance,**
- **DIT que l'association Association de Gestion Centre Neuville sera informée de ces nouvelles désignations,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 25 avril 2013

Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le 2/05/2013

Publication ou affichage le 02/05/2013

Fait à Neuville-Sur-Saône, le 30 avril 2013

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.

